



Accusée à tort impossibilité d'aller à la gendarmerie

Par **sorciere0208**, le **06/03/2009** à **07:30**

bonjour,j'ai été accusée à tort d'avoir utilisée une CB sur internet, la personne s'est rétractée et a avoué qu'elle avait mentit, j'ai une attestation de mon employeur qui prouve qu'au moment des faits j'étais à mon travail à + de 100kms , la gendarmerie veut quand meme que je vienne les voir, hors en plus je n'ai pas de permis, et cela va m'occasionner des frais de transport, comment puis je faire ? merci car je suis désempérée et démoralisée

Par **Jean Marc**, le **06/03/2009** à **07:41**

Bonjour, je serais vous je téléphonerai à la gendarmerie pour leur expliquer... Ils trouveront une solution peut être qu'ils vous proposeront de venir chez vous ! Pas facile de les recevoir chez soi, mais les gendarmes ne traquent pas que les méchants. Bon courage

Par **inquiète04**, le **06/03/2009** à **12:46**

bonjour, c'est hors de leur département j'ai envie de leur envoyer une lettre RAR expliquant ma situation et en y joignant l'attestation de mon employeur, ils verront bien ma bonne foi merci de votre aide